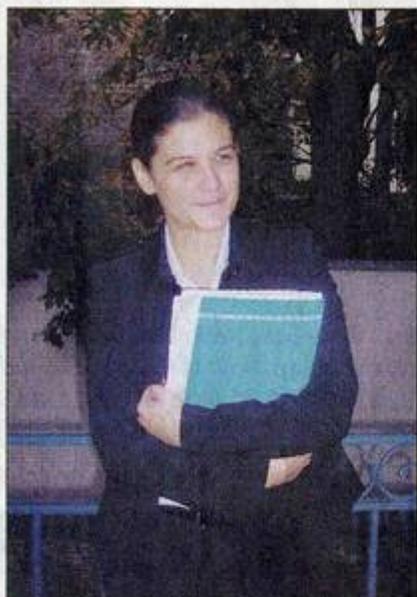


La présidente de la SPA: "Nous réveillons les consciences contre la souffrance animale"

Voix douce et manières fortes, depuis qu'elle a été nommée présidente nationale de la SPA il y a moins d'un an, Caroline Lanty, qui sera à Marseille demain, a changé la donne. Le ton n'est plus le même: cette avocate de 27 ans a bousculé les codes en décidant "d'aller jusqu'au bout des actions entreprises pour défendre les animaux". En clair, de saisir la justice pour faire respecter la loi, voire la changer lorsqu'elle n'est plus adaptée.

Le feuilleton de l'été anti-corrída en est le meilleur exemple, la SPA a réussi à mobiliser l'opinion publique lorsque son spot télévisé montrant la souffrance des toros a été refusé par le Bureau de Vérification de la publicité. De son côté, la télévision publique espagnole a déclaré qu'elle pourrait, pour la première fois, ne pas retransmettre en 2007 de corridas en direct.



► Caroline Lanty, 27 ans, entend faire reconnaître le travail de la SPA. / PHOTO L.P.

Caroline Lanty a obtenu du président de la République de participer au Grenelle de l'environnement, ce qu'on lui refusait jusqu'alors, mais, prudente, elle, attend la suite et des actes concrets.

Que venez-vous faire à Marseille?

"Je viens pour rencontrer les adhérents et Maryse Touchard, la responsable du dispensaire de la SPA de Marseille. Il y en a douze de ce type en France, qui permettent aux personnes de peu de ressources de faire tatouer, soigner et stériliser leurs animaux. C'est un véritable lien social et un lieu d'écoute exemplaire."

L'offensive anti-corrída a déclenché un vif débat dans le sud, où en êtes-vous dans vos actions?

"Cette médiatisation inespérée a réveillé, je pense, pas mal de consciences. Je suis heureuse que des émissions courageuses aient parlé de notre spot montrant la souffrance du toro. Notre souhait c'est évidemment l'abrogation de l'alinéa 5 de l'article 521.1 du code pénal qui tolère que "des sévices graves et des actes de cruautés soient infligés à des ani-

maux, sous couvert de tradition locales", et pour cela nous réclamons un débat à l'assemblée. Mais dans un premier temps, nous demandons surtout que les arènes soient interdites aux enfants, c'est la moindre des choses."

Vous avez saisi la justice pour les animaux de cirque, là encore vous vous heurtez à un sujet très populaire?

"La SPA ne fait que son job. Dénoncer le mauvais traitement des animaux. La loi dit que tout animal doit être placé dans un cadre adapté. Pour un chien ou un chat, c'est simple, pour un hippopotame ou un éléphant, c'est différent. Et je ne suis pas certaine que pour faire monter un ours sur un vélo, on n'ait pas recours à quelques coups. L'hippopotame Tonga qui, sur décision du Ministère de l'Écologie, a été retiré d'un cirque qui se produisait dans votre région, vivait

dans des conditions inacceptables pour un animal de cette taille."

Quelle est votre prochaine croisade?

"Nous avons demandé au gouvernement l'interdiction de cession, à titre gracieux ou onéreux, d'animaux par les petites annonces. Face aux trafics divers et aux abandons nombreux, il est urgent d'agir contre des pratiques qui se développent, et présentent d'énormes risques pour les animaux. Plus généralement, je m'applique aussi à faire reconnaître le travail de la SPA. Nous n'avons aucune aide, sauf quelques mairies conscientes de notre utilité, et pourtant nous faisons le sale boulot. Intervenir lorsqu'une personne détient 25 chats chez elle, c'est encore possible, mais si on laisse faire, il y a en 190 quelques années plus tard. ■

Catherine Estève